

N/REF : 12/06/2024 11H46 C:008366 I:12413

HUMBERT MORGAN

V/Appel du Mercredi 12/06/2024 a 11H46

**9 rue du 19 mars 1962
22100 LEHON**

IMMEUBLE : 9 1962
9 rue du 19 mars 1962
22100 LEHON

Rennes, le 25 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 1662 - MR HUMBERT 06 52 96 75 35

MOTIF : WC BOUCHÉES

Donneur d'ordre : M. M HUMBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USÉES
CONSTAT: BEAUCOUP DE PAPIER
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 17/06/24 a 12H02 M. M HUMBERT

REGLEMENT PAR CHEQUE N°5591968 - 125€ - CMB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64
				113,64
		TOTAL H.T.		113,64
		T.V.A. a 10,00%		11,36
		TOTAL T.T.C.En EURO		125,00

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.